

Ruisseau de Bort

Distance

↔ 10.5
km

Durée

🕒 3h00

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +310
m

Balisage

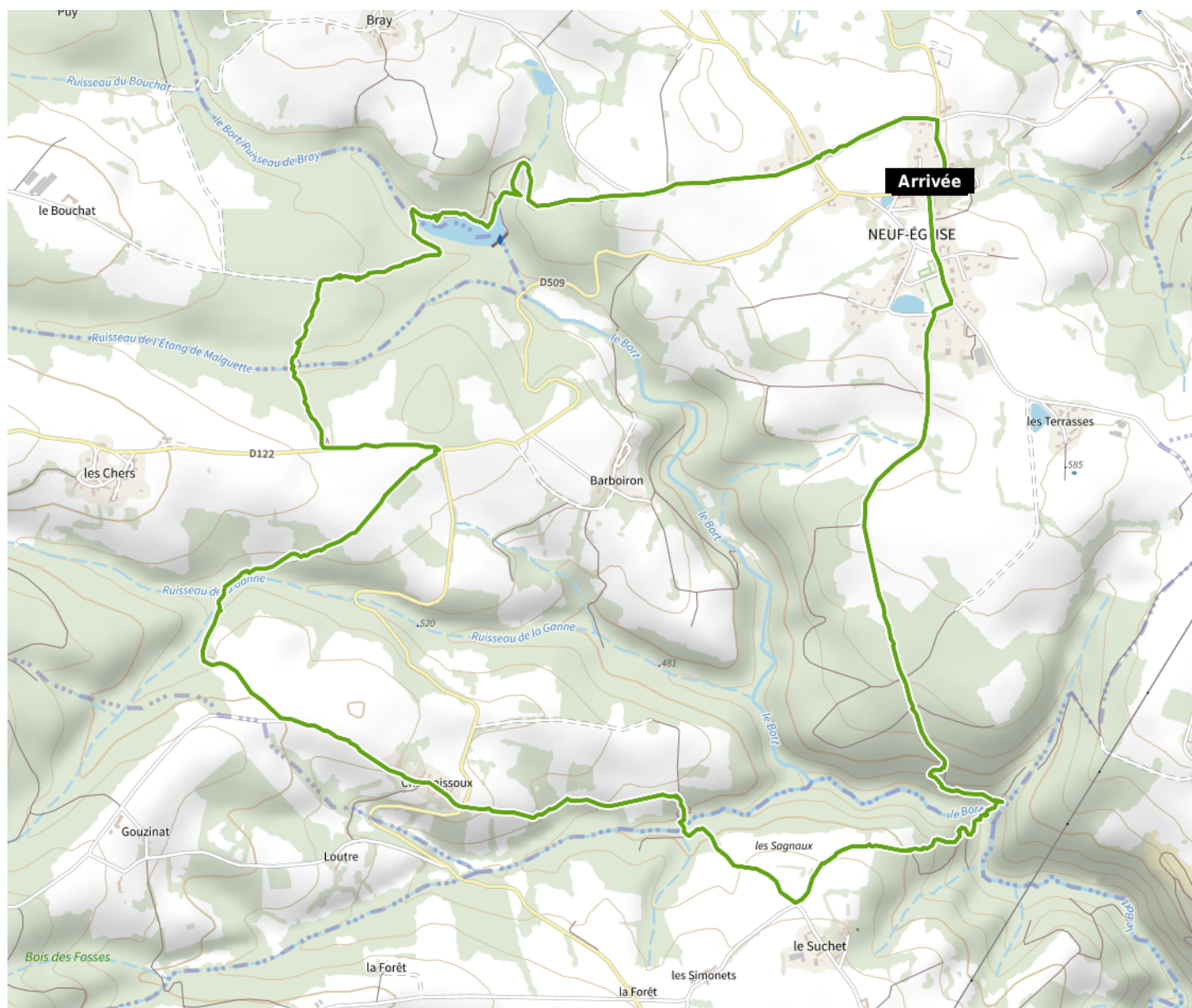
🟡 Jaune

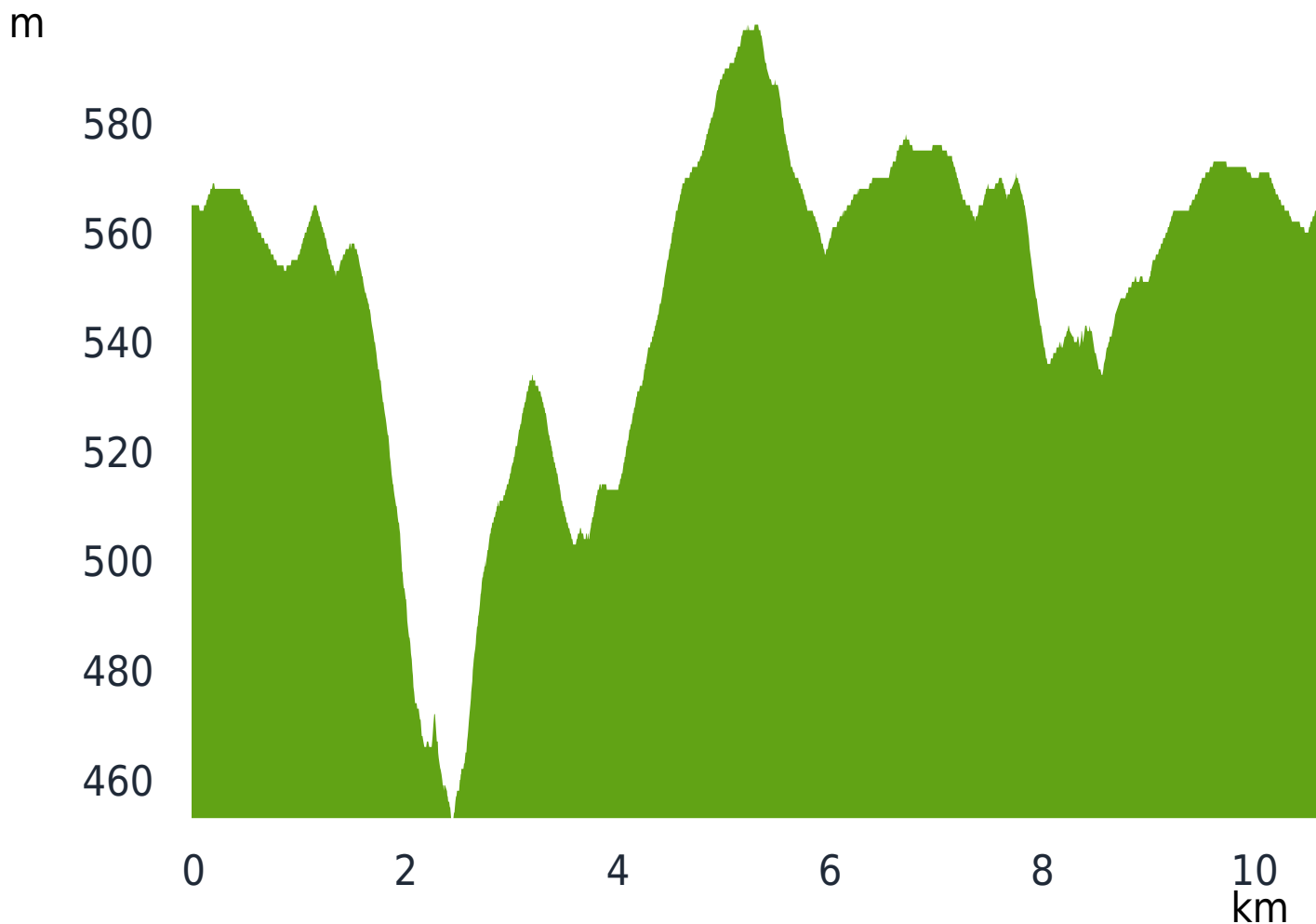


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Neuf-Église

Adresse de départ

Parking à proximité de la mairie
63560 Neuf-Église

Accès au point de départ

À Château-Gaillard sur la D2144 (Riom – Montluçon) :
prendre la D18 et traverser Menat, puis à gauche la
D508 pour rejoindre Neuf-Eglise. Parking à proximité
de la mairie.

Description du parcours

Dans une ambiance bucolique typique des Combrailles, c'est une charmante balade qui emprunte un chemin forestier rejoignant un ruisseau puis un étang.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, situé près du monument aux Morts, partir en direction du stade, le longer et tourner à droite. Prendre la première rue à gauche et poursuivre tout droit sur un chemin. Au croisement dans les bois, descendre en face. À la fourche, aller à gauche jusqu'à une intersection en T.

Étape 2 : Continuer la descente à droite, traverser le ruisseau (le Bort) et monter en face. À la route, virer à droite sur le chemin pour redescendre dans la vallée. Franchir à nouveau le ruisseau et monter jusqu'en bordure du plateau. Poursuivre à gauche en lisière de la forêt de sapins et, à la route, aller en face pour traverser le hameau de Chamoissoux. Suivre la route sur 500 m et prendre un chemin à droite jusqu'au carrefour des D509 et D122.

Étape 3 : Emprunter la route à gauche (vue sur le puy de Dôme et la chaîne des Puys). Après 300 m, bifurquer à droite sur un chemin traversant un pré, entrer dans le bois et franchir le ruisseau. À l'intersection en T, descendre à droite vers l'étang du Bouchat, le longer par la gauche puis monter tout droit. À la sortie du bois, poursuivre en face sur la route. Au stop, aller tout droit et, au carrefour suivant (croix), se diriger à droite pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.